

AMÉNAGEMENTS DURABLES

PLAN-GUIDE D'AMÉNAGEMENT

L'Agence accompagne les communes dans leurs réflexions en matière d'espaces publics (mobilité, paysage, biodiversité) et de construction ou rénovation de bâtiments. Dans cette synthèse, sont présentés trois exemples d'études dont la réflexion a été menée à une échelle élargie pour intégrer différents projets :

- ▶ Ecques, le centre-bourg,
- ▶ Fauquembergues, la ville haute,
- ▶ Wittes, le centre-bourg.

Ces trois études illustrent un accompagnement sous forme de plan-guide qui vise à articuler différentes réflexions de la commune, parfois selon des temporalités différentes, afin d'apporter une vision d'ensemble.

Pays de Saint-Omer

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
ECQUES.....	4
Requalification du centre-bourg : du traitement des friches à la réorganisation des espaces publics.....	4
Un scénario pour un centre apaisé et favorisant les rencontres.....	5
Un plan-guide axé sur la temporalité des projets.....	6
L'urbanisme transitoire, comme fil conducteur.....	7
FAUQUEMBERGUES.....	8
Requalification de la ville haute : des espaces fonctionnels nécessaires aux équipements à la prise en compte des enjeux actuels.....	8
Un scénario pour un quartier fluide et végétalisé	9
Un plan-guide axé sur la trame verte et bleue	10
La trame verte et bleue, comme fil conducteur.....	11
WITTES.....	12
Développement du centre-bourg : les opportunités offertes par un foncier en devenir....	12
Un scénario pour un centre intégré dans le paysage	13
Un plan-guide axé sur la place de l'eau	14
L'eau, comme fil conducteur.....	15

PRÉAMBULE

Lorsqu'une commune a un projet, il est souvent pertinent d'élargir la réflexion pour intégrer des éléments de programmation complémentaires ou anticiper les impacts du changement. En desserrant le regard, des projets à différentes étapes d'avancement peuvent être identifiés et conjointement liés pour créer une trajectoire harmonieuse.

Les études de type plan-guide permettent cette trajectoire. Ce sont des études avec une réflexion menée à une échelle élargie, permettant d'intégrer des questionnements se posant sur l'ensemble de la commune. Il s'agit de réfléchir aux liens et aux différentes articulations entre les divers projets de la commune, qu'ils soient à court ou à long terme.

Le plan guide permet d'avoir une vision globale, il apporte à la commune la possibilité de créer et d'aménager les projets en plusieurs phases, tout en

ayant une cohérence d'ensemble sur le temps long. Les études de type plan-guide prennent généralement la forme d'un plan à l'échelle du centre-bourg ou d'un quartier, avec quelques zooms sur les secteurs-clés. Il est souvent accompagné de documents permettant la compréhension des enjeux à diverses échelles (de l'échelle territoriale à l'échelle du détail de pavage) : cartes, coupes, croquis, images de références. Ces documents varient selon l'étude et sont adaptés au secteur et aux enjeux de la commune.

Les études de type plan-guide, produites par l'Agence, visent à co-construire avec les élus un outil de cohérence et d'aide à la décision en termes d'aménagement d'un secteur.

► La méthode :

Lors de ces études, la méthode d'élaboration du plan-guide est relativement similaire :

Étape 1 :

Premier entretien sous forme de balade urbaine. Si l'échange débute en salle, il est généralement suivi d'une visite sur le terrain avec un ou plusieurs élus, parfois en présence de partenaires, afin de visualiser collectivement les problématiques soulevées.

Étape 2 :

Premier livrable sous forme de carte de synthèse. La visite fait en effet l'objet d'un compte-rendu sous forme de cartographie car celle-ci permet parfois de prendre conscience de la proximité des projets et des liens qui peuvent être mis en place. Cette étape permet également de poser les enjeux et de définir le périmètre de réflexion du plan guide.

Étape 3 :

Construction d'un scénario d'aménagement. Cette étape fait l'objet d'une réunion intermédiaire visant à échanger sur le fil conducteur recherché qui permettra d'assurer une cohérence d'ensemble.

Étape 4 :

Propositions d'aménagement. Les productions varient en général sur cette phase en fonction des projets. Il peut s'agir de recommandations sur les espaces publics pour l'ensemble du secteur comme de l'approfondissement des propositions sur une parcelle correspondant à la première étape du projet.

► Les trois exemples :

Les études reprises dans cette synthèse révèlent des enjeux actuels de l'aménagement : la prise en compte notamment, des enjeux de biodiversité et de gestion des eaux pluviales comme socle du projet, de création d'espaces ludiques et actifs, de valorisation des mobilités douces ou la gestion des friches.



Première visite de terrain à Fauquembergues, en présence du maire et des services du Département ©AUD

ECQUES

Dès les premiers échanges avec les élus, l'ensemble des projets de la commune ont été abordés pour apporter à la fois une connaissance globale des réflexions et également appréhender l'importance de phaser dans un objectif notamment de maîtrise budgétaire. De la création d'une nouvelle classe, la restauration de l'église, des problématiques de circulation et de stationnement aux évolutions de projets sur des friches, la gestion des espaces publics aux abords de la place est apparue comme un enjeu majeur d'articulation.

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG : DU TRAITEMENT DES FRICHES À LA RÉORGANISATION DES ESPACES PUBLICS

Le centre d'Ecques est traversé par un axe routier structurant, desservant plusieurs équipements tels que des écoles, des espaces de loisirs et la mairie, ainsi que des commerces et services notamment un cabinet paramédical, un café et une supérette. La place, en longueur et au croisement de plusieurs axes routiers a une morphologie qui a peu évolué, marquée par une ambiance routière. Plusieurs temps animent cette place, tels que les entrées / sorties des classes, des manifestations et commémorations

(église, monuments aux morts, ducasse), un marché et des commerces ambulants.

A proximité, une friche dont la commune est propriétaire offre une opportunité pour repenser les espaces publics, en termes de gestion de stationnement et de réorganisation de certaines fonctions ponctuelles telles que le marché. Cette réflexion peut alors venir s'articuler avec la volonté de développer les mobilités actives dans le village pour relier les hameaux et les projets de biodiversité

en lien avec les Landes. L'aménagement de la friche, au coeur initialement de la sollicitation auprès de l'Agence, devient le point de départ d'une proposition d'aménagement s'étirant sur l'ensemble des espaces publics du centre-bourg.

Au regard du budget de la commune, impacté par de gros projets tels que l'extension de l'école, les solutions proposées ont été étudiées de manière à pouvoir soit se phaser, soit être testées avant réaménagement complet.



- Activités existantes
- Équipements existants
- Site en friche
- Place
- Espace de jeux
- D189
- Stationnements existants
- Schéma cyclable CAPSO
- Cours d'eau

Etat des lieux : Le contexte communal, de nombreux équipements et activités existants ©AUD

UN SCÉNARIO POUR UN CENTRE APAISÉ ET FAVORISANT LES RENCONTRES

Dans ce scénario, l'aménagement s'articule autour de la place publique.

Cette dernière, devient **une place apaisée** avec un tracé de la D189 conçu pour favoriser les espaces d'animation et les mobilités douces.

Les espaces autour de la place sont valorisés : **l'espace d'attente devant l'école est qualifié comme un parvis végétalisé, l'accès vers le terrain de pétanque est aménagé avec des**

plantations et support pour le design actif. Des liaisons confortables sont créées et permettent d'accéder à la place depuis les 4 entrées du centre-bourg. Elles sont qualifiées pour sécuriser l'arrivée des véhicules et marquer esthétiquement les entrées de ville.

La friche devient un lieu de rencontre avec la création d'une halle de marché. C'est aussi un **espace support pour les activités ludiques et pédagogiques en lien avec l'école.**

► Mots-clés :

- Espace pédagogique
- Espace public
- Terrasse
- Mobilités douces
- Jeux ludiques
- Animations
- Halle de marché couverte
- Tiers lieux



→ L'existant : une place imperméable dédiée aux véhicules. Auparavant, des espaces de pleine terre le long des habitations



- Activités existantes
- Équipements existants
- Halle de marché et stationnement paysager
- Place, terrasse, parvis piéton
- Espace de jeu
- Tracé de la D189 redéfini
- Espaces de stationnement
- Tracé du schéma cyclable CAPSO
- Cours d'eau existant
- Accès vers les espaces de jeu

Scénario : S'inspirer des éléments existants pour la proposition de projet, envisager des propositions sur le court terme ©AUD

UN PLAN-GUIDE AXÉ SUR LA TEMPORALITÉ DES PROJETS

Suite à la présentation d'un premier scénario à la commune, des ambitions d'actions rapides sur l'espace public, et du budget limité, le présent plan-guide se décline avec une proposition de phasage **et s'inspire de l'urbanisme dit «tactique», «l'urbanisme transitoire» ou «l'urbanisme temporaire».**

Ces trois termes ont une approche similaire de l'urbanisme : **initier des aménagements durables dans le temps via des actions à petites échelles et rapide à mettre en oeuvre.**

Les actions sont transitoires et non éphémères, elles ont vocation à initier une transformation de l'espace.

Généralement, ces méthodes sont initiées en parallèle du temps long des études et des aménagements urbains. Cette étude s'est inspirée d'exemples.

▶ La ville de Bayonne a engagé une expérience en matière de concertation avec les habitants. Ils ont pu tester une gamme de mobiliers expérimentaux sur la place publique, en vue de tester et d'observer les usages. Une phase de concertation a eu lieu avec plusieurs acteurs. L'installation d'un module central a permis de créer un lieu d'échanges et de dialogue pour engager la concertation avec les habitants directement sur le site de projet.

▶ La ville de Montpellier a créé un jardin participatif sur un délaissé urbain. La collaboration s'est faite en plusieurs phases : co-construction du projet, plantations et désimperméabilisation des espaces. L'entretien est également partagé entre les services techniques communaux et une association de quartier (créée avec l'émulsion de la concertation).

Les différentes propositions émises dans l'étude, s'inspirent de ces exemples et se déclinent sous deux temporalités :

▶ **Des propositions sur le court terme,** reprenant les principes de l'urbanisme tactique / transitoire.

▶ **Des propositions sur le long terme,** reprenant les principes des études sur le long terme et s'appuyant sur les observations et retours de la phase 1.



Proposition de plan d'aménagement sur le court terme. Objectif : tester les propositions de façon transitoire avec les usagers de la place et les habitants. ©AUD

ZOOM

Il est proposé à la commune deux plans : un plan guide d'aménagement, sur le long terme et un plan guide transitoire, sur le court terme.

A court terme :

Il s'agit d'engager des réflexions d'aménagement en fonction des besoins des habitants. De les tester directement avec les usagers. D'observer, de remodeler selon les retours d'expériences.

A long terme :

Il s'agit de réaliser les propositions de façon durable, sur le temps long, en lien avec les retours d'expériences observés avec les habitants.

L'URBANISME TRANSITOIRE, COMME FIL CONDUCTEUR

LES DÉCLINAISONS POSSIBLES

Les processus de transition :

1 Identifier les besoins communaux. Élaborer un diagnostic territorial. Mettre en forme des scénarios d'aménagements et des propositions

2 Tester des actions transitoires sur les espaces publics. Initier les habitants dans le processus de projet. Mettre en place avec les habitants.

2 Observer, tester, ajuster les propositions. Remodeler en fonction des observations. Adapter selon les usages. Concerter la population, construire le projet en association avec les habitants.

3 Aménager durablement les espaces publics. Prendre en compte les phases précédentes. Prendre en

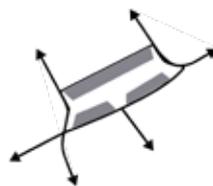
considération les enjeux d'adaptation au changement climatique. Réaliser un projet exemplaire (matériaux, perméabilité, biodiversité..).

4 Suivi du projet puis retour à l'étape 1 : Identifier les nouveaux besoins et élaborer un diagnostic territorial.

EXEMPLE SUR LE PARVIS DE L'ÉCOLE :



1 Le parvis de l'école existant

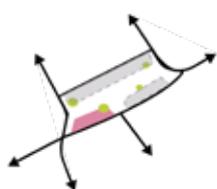


Le parvis de l'école est un large espace imperméable à vocation routière. Il est principalement destiné aux véhicules, avec peu de place pour les mobilités douces.

- ▶ Offrir plus de place aux piétons
- ▶ Créer des espaces ludiques
- ▶ Désimperméabiliser le sol



2 Exemple de mise en oeuvre sur une phase transitoire

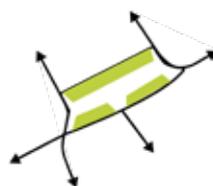


Il est suggéré la mise en place de marquage au sol pour tester de nouveaux tracés, réduire la place de la voirie et créer un parvis pour l'école

- ▶ Tester des tracés, des limites au sol
- ▶ Créer des espaces ludiques transitoires
- ▶ Planter de façon transitoire (en bacs)



3 Exemple de mise en oeuvre sur le long terme



Il est proposé la mise en place d'un parvis pour l'école suivant les tracés testés durant la phase transitoire. Le parvis pourra être planté pour recueillir les eaux pluviales et gérer la limite avec la voirie.

- ▶ Créer un parvis piéton pour l'école
- ▶ Offrir des espaces ludiques
- ▶ Désimperméabiliser et planter les limites entre le parvis piéton et les espaces dédiés à la voiture

FAUQUEMBERGUES

Depuis plusieurs années, la commune met en oeuvre sur le centre-ville un plan guide qui a permis de planifier la requalification de la place et de plusieurs friches stratégiques. Ces projets étant réalisés ou en cours de réalisation, la commune anticipe l'avenir d'un nouveau secteur nommé la "ville haute" qui regroupe un ensemble d'équipements publics : collège, école primaire, équipements sportifs, salle des fêtes, dans un contexte d'ouverture prochaine de la résidence autonomie.

REQUALIFICATION DE LA VILLE HAUTE : DES ESPACES FONCTIONNELS NÉCESSAIRES AUX ÉQUIPEMENTS À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ACTUELS

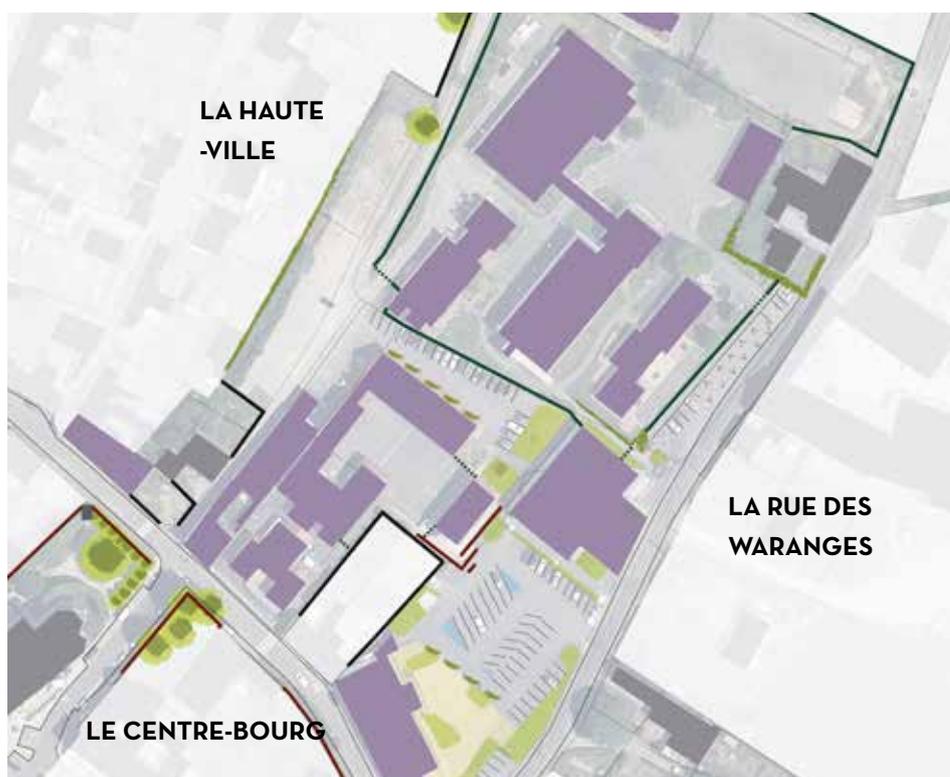
La concentration d'équipements dans ce secteur de la ville amène un besoin de stationnement croissant, tout en cherchant à répondre au besoin grandissant d'espaces publics plus qualitatifs.

De plus, une opportunité foncière amène à réfléchir au réaménagement des abords du collège, notamment pour la desserte en bus. Aussi, le Département étudie, dans le cadre de sa politique cyclable, les possibilités d'amélioration de l'accueil et de la circulation des vélos.

Ainsi, de la réflexion initiale d'un espace en friche d'un côté et d'une opportunité foncière de l'autre, l'étude s'est orientée vers une proposition d'aménagement globale des espaces publics aux abords de l'ensemble des équipements de ce secteur. Tout en répondant aux besoins de stationnement exprimés, les ambitions ont alors été d'améliorer la circulation des piétons, de prendre en compte la situation en hauteur de cette partie de la ville, et de réduire la place du minéral pour favoriser la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics.

L'objectif est également de prendre en compte la présence des jeunes.

Une réflexion menée parallèlement sur l'opportunité de créer un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois a pu être prise en compte pour étudier les emplacements possibles d'intégration de ce type d'équipement.



- Équipements existants
- Espace de pleine terre
- Parkings et rues
- Parvis de la salle des fêtes
- Murs et dénivelé existants
- Limites / clôtures existantes

État des lieux de l'existant : de nombreux équipements et activités dans un espace réduit ©AUD

UN SCÉNARIO POUR UN QUARTIER FLUIDE ET VÉGÉTALISÉ

Dans ce scénario, l'aménagement s'articule autour des rues Waranges et Gobron pour faire un lien avec le centre-ville.

Les rues permettant d'articuler le site et le centre-ville sont aménagées pour favoriser l'infiltration de l'eau et pour fluidifier les flux piétons/véhicules.

Un parking paysager et perméable pourra être créé au centre de l'espace pour les équipements (collège, école, dojo).

Les cheminements sont valorisés : désimperméabilisation, infiltration à la parcelle des eaux pluviales, plantation en pleine terre, design actif et marquage au sol ludique.

Le parking de la salle des fêtes pourrait être désimperméabilisé et favoriser les espaces d'échanges. La rue des Waranges et le parvis du collège sont conçus pour donner plus de place aux mobilités douces et sécuriser les flux : zone 30, trottoirs larges et sécurisés, pistes cyclables, parvis piétons. Un espace pour installer une chaudière bois est prévu au nord.

► Mots-clés :

- Venelles piétonnes
- Désimperméabilisation
- Stationnement paysager
- Parvis piéton
- Jeux ludiques
- Mobilités douces
- Énergie chaudière bois
- Rues apaisées



→ L'existant : de nombreux espaces fragmentés par les flux de véhicules et des espaces en impasse, peu visibles.



- Équipements existants
- Espace de pleine terre et plantation
- Parkings paysagers perméables et rues-jardins infiltrant l'eau
- Espaces apaisés pour les mobilités douces
- Chaudière bois
- Murs et dénivelé existants
- Limites / clôtures existantes
- Limites végétales
- Gestion des eaux pluviales

Proposition de plan d'aménagement ©AUD

UN PLAN-GUIDE AXÉ SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

Il est proposé de s'appuyer sur **la trame verte et bleue à l'échelle du site** pour structurer et créer du liant entre les différents espaces.

Dans ce sens, il est suggéré de varier les formes végétales et de les décliner selon les effets recherchés :

- ▶ **Valoriser un point de vue**, en accompagnant le regard du visiteur via le linéaire d'une haie ou créer une fenêtre visuelle via les plantations.
- ▶ **Marquer les entrées par le végétal**, créer des repères colorés (coloris d'automne, floraison printanière) et par les formes (bosquets, alignements).
- ▶ **Accompagner les axes structurants** : haies, noues, bandes enherbées.
- ▶ **Gérer les limites et les flux via le végétal** : noues paysagères, bandes plantées, alignements d'arbres.

La prise en compte de l'eau dans le plan d'aménagement se décline sous plusieurs formes avec plusieurs objectifs :

- ▶ **Préconiser une gestion de l'eau à la parcelle pour les espaces publics** : Jardin rue / jardin de pluie, parking paysager avec des matériaux perméables, et/ou parking inondable.
- ▶ **Déconnecter et récupérer l'eau pluviale** : toitures des équipements publics, stockage via des cuves enterrées ou visibles, bassin d'infiltration, solutions fondées sur la nature.
- ▶ **Gérer les limites et les flux via l'eau** : noues paysagères, fil d'eau, plantations en pleine terre.

Les propositions prennent également en compte, de façon transversale, la gestion des flux et l'apaisement des circulations :

- ▶ Création d'un parvis piéton
- ▶ Apaisement de la rue des Waranges : création d'une zone 30, création d'écluse pour les véhicules, création d'une chaudière
- ▶ Marquage au sol "actif et ludique" pour inciter à traverser.

L'étude propose également des éléments pour rendre l'espace public ludique, en lien avec les équipements :

- ▶ Marquage au sol ludique aux entrées de rues et des intersections
- ▶ Marquage ludique sur les murs et le long des cheminements
- ▶ Embellissement des éléments techniques (par exemple les coffrets EDF, la chaudière bois).



ZOOM

Il est proposé à la commune deux focus à l'échelle du plan guide, sur la **trame verte et la trame bleue** pour structurer et créer du liant entre les différents espaces.

La trame verte urbaine : il s'agit de s'appuyer sur la végétation sous toutes ces formes pour structurer les espaces (strates arborées, arbustives, herbacées, couvre sol, sol de pleine terre...).

La trame bleue urbaine : il s'agit de s'appuyer sur la gestion des eaux de pluie pour structurer et hiérarchiser les espaces, allant d'une réflexion globale jusqu'aux détails d'aménagement (par exemple le joint perméable entre deux pavés).

Proposition : s'appuyer sur la trame verte et bleue à l'échelle du site pour concevoir le projet.

©AUD

LA TRAME VERTE ET BLEUE, COMME FIL CONDUCTEUR

LES DÉCLINAISONS POSSIBLES

La prise en compte des enjeux :

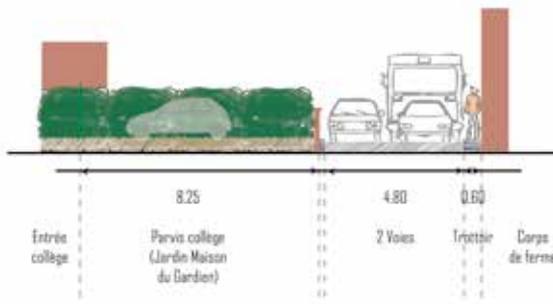
Les propositions se retrouvent dans l'étude sur l'ensemble des secteurs du projet communal.

Elles sont déclinées suivant la typologie des secteurs (équipements, parkings, parvis d'école, rues).

Elles sont également déclinées à plusieurs échelles : du secteur en lien avec le centre-ville, au ruissellement de l'eau sur les toitures, aux espaces ludiques avec l'eau comme élément de jeu, jusqu'aux détails du pavage et

ses joints enherbés permettant l'infiltration de l'eau pluviale.

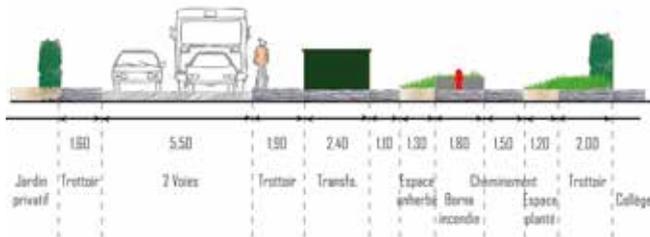
QUELQUES EXEMPLES :



1 Le parvis du collège

Il est suggéré d'apaiser la rue des Waranges avec une réorganisation de l'espace de dépose-minutes pour les bus et du parvis du collège, dans l'objectif de donner plus de places aux mobilités douces et aux espaces de plantations.

- ▶ Offrir plus de place aux piétons
- ▶ Désimperméabiliser le sol
- ▶ Gérer les flux et les limites avec le végétal



2 Exemple de répartition des usages

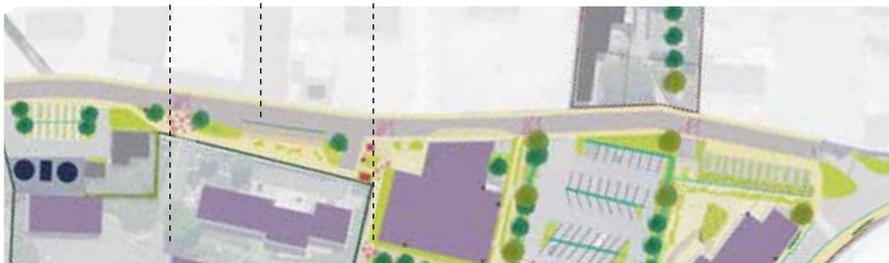
Il est suggéré d'apaiser la rue des Waranges, de donner plus de places aux piétons et d'organiser les flux de véhicules.

- ▶ Gérer les flux de véhicules
- ▶ Désimperméabiliser le sol
- ▶ Gérer les limites

Coupe 1
Le parvis du collège

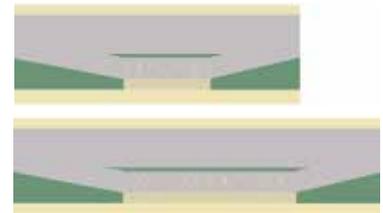
Coupe 2
Répartition des usages

3 Espace dépose minutes bus



La rue des Waranges : une séquence apaisée en faveur des mobilités douces. Une réorganisation de l'espace de dépose-minutes des bus, en vue de créer un parvis piéton et végétal pour le collège.

3 Exemple d'options d'aménagements pour l'espace de dépose-minutes des bus.



WITTES

Lors de la première rencontre avec le maire, l'ensemble des projets en cours ont été présentés : réhabilitation de l'école, travaux de voirie et réflexions aux abords de la salle des sports. Le plan-guide s'inscrit dans une réflexion à moyen terme permettant d'étudier les opportunités que pourrait générer la libération d'un foncier situé dans le coeur du village, aux abords des équipements.

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-BOURG : LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR UN FONCIER EN DEVENIR

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la salle des sports et de l'école, la commune souhaite disposer d'une surface aux abords des équipements pouvant accueillir un petit local de stockage et un jardin - potager pour l'école.

Par ailleurs, la commune souhaiterait dans une perspective à moyen terme, des logements adaptés aux personnes âgées afin de maintenir la population vieillissante du village.

L'objectif étant de favoriser la mixité sociale, l'ambition est également de disposer de logements pour les familles, et d'étudier éventuellement le besoin d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM).

De plus, cette réflexion s'inscrit également dans les besoins liés à un événement annuel phare pour la commune, la Foire aux Poulains, sur les liens à créer entre le parking où sont exposés les chevaux et la prairie attenante.

Le site d'étude dispose par ailleurs de qualités paysagères liées notamment à l'eau qui sont apparues comme intéressantes à mettre en avant. De même, les formes urbaines liées au patrimoine agricole sont une source d'inspiration pour le projet d'aménagement.

Par ailleurs, la présence de l'eurovélo 5 sur la commune et les travaux de voirie amènent à intégrer les enjeux de mobilité active.



- Corps de ferme au carré
- Équipements existants
- Espace de stationnement
- La Melde
- Les mobilités douces existantes
- le relief existant
- Les limites végétales et arbres isolés structurants
- Vues ouvertes sur le paysage

S'inspirer des éléments structurants du site : l'eau, les arbres isolés, le relief, les corps de ferme ©AUD

UN SCÉNARIO POUR UN CENTRE INTÉGRÉ DANS LE PAYSAGE

Dans ce scénario, l'aménagement s'articule autour d'un espace de jardin au centre de la parcelle. Ce dernier, entre l'espace de stationnement et le corps de ferme permet une transition douce entre le centre-bourg et les prairies. Un sentier est créé et permet d'accéder au site en évitant la route D 943.

Le corps de ferme pourrait devenir un lieu intergénérationnel, dans une perspective plus lointaine, pour l'accueil

de 5 logements destinés aux personnes âgées et une MAM (hors scénario).

Une attention est portée sur l'ambiance globale du site, déclinée à partir de la nature et des éléments paysagers et patrimoniaux structurants. Des logements peuvent également être réalisés au nord du site. Leur implantation doit permettre de conserver des vues vers le paysage lointain depuis la rue du Cornet.

► Mots-clés :

- Espace intergénérationnel
- Espace de nature
- MAM
- Béguinage
- Réhabilitation
- Ouverture visuelle
- Espace bocager
- Eau
- Mobilité douce
- Jardins partagés
- Vergers



→ L'existant : une ouverture visuelle sur les prairies, la ripisylve de la Melde et le paysage lointain, et un lien à créer depuis le parking.



- Logements en fond de rue avec jardins
- Services / Équipements existants
- Extension de la salle des sports
- Mobilité douces
- Espace public central intergénérationnel (jardins potagers, vergers, halte randonnées)
- Espace agricole et naturel (élevage, éco-pâturage, zones humides)

S'inspirer des éléments structurants pour la proposition de projet, ouvrir les vues sur l'eau ©AUD

UN PLAN-GUIDE AXÉ SUR LA PLACE DE L'EAU

Au vu de la situation particulière du site en lien avec l'eau, la commune a souligné l'importance de réfléchir à cette thématique dans le scénario.

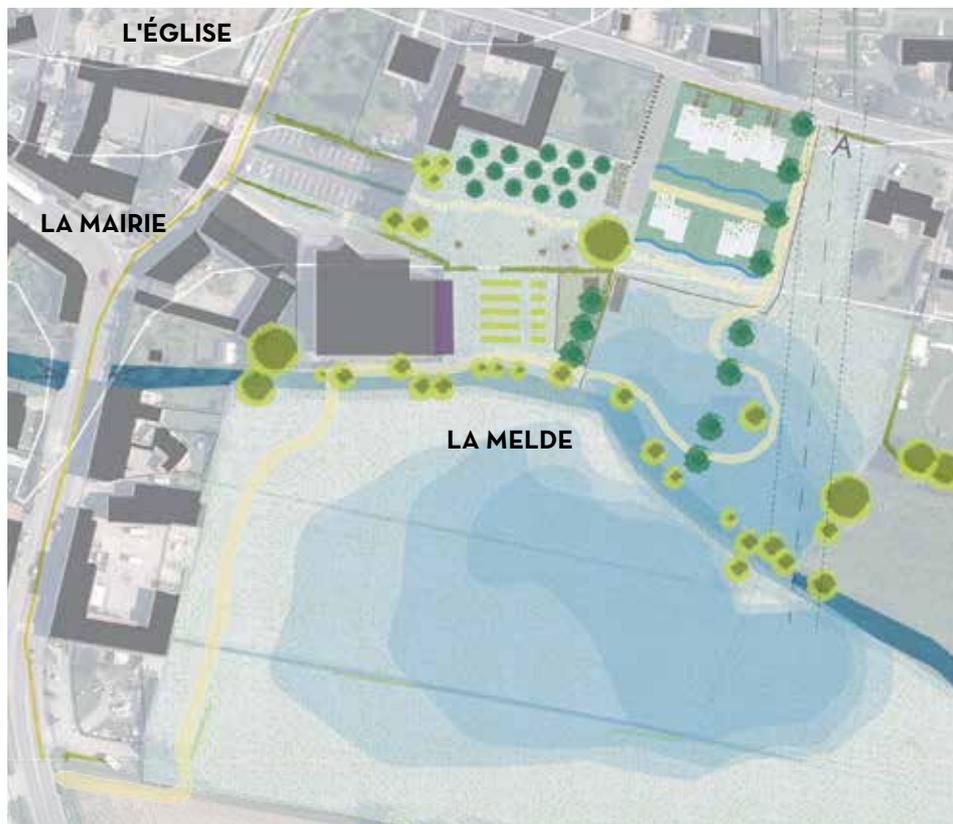
L'Agence a établi un lien avec la démarche étudiée d'un Territoire Engagé pour l'Eau, pour intégrer quelques recommandations :

- ▶ **Récupérer les eaux de pluie et les réutiliser** (*lavage du sol, réutilisation pour les sanitaires, éco-pâturage, réutilisation pour le potager*).
- ▶ **Préconiser une gestion de l'eau à la parcelle pour les futures habitations**
- ▶ **Proposer une déconnexion au réseau existant**
- ▶ **Connaître la consommation d'eau communale** pour en adapter les besoins
- ▶ **Valoriser et rendre accessible les sentiers d'entretien** des champs d'inondation contrôlés
- ▶ **Adapter les pratiques agricoles** et la palette végétale aux zones humides.

Une rencontre avec le SYMSAGEL a été organisée pour échanger sur les enjeux du bassin de la Melde (inondation, ruissellement, éco-pâturage...). Quelques propositions en lien avec le projet sont identifiées :

- ▶ **Créer un champ d'inondation contrôlé** de part et d'autre de la ripisylve (des réflexions sont en cours sur la vallée de la Melde).
- ▶ **Valoriser les solutions fondées sur la nature** (berges, fascines de saules, niveau)
- ▶ **Récupérer les eaux de pluie** pour le bétail en éco-pâturage
- ▶ **Site possible d'éducation à l'environnement**
Suite à ces échanges et propositions, l'ensemble de l'étude a porté un regard particulier sur la gestion de l'eau et place l'eau comme fil conducteur de la réflexion du projet, du bâtiment à l'espace public.

Les propositions se retrouvent dans le plan-guide sur l'ensemble des secteurs du projet communal.



La proposition de plan d'aménagement en lien avec les enjeux liés à l'eau ©AUD

ZOOM

Le quartier des jardinets à Eperlecques, des formes inspirantes pour le projet d'habitat de Wittes.

L'exemple d'Eperlecques est inspirant à différents égards pour le projet d'habitat : disposition des habitations pour personnes âgées, limites espaces privés/ espace public, jardin central partagé... Le quartier est conçu avec une prise en compte de l'eau (infiltration, récupération, stockage). A ce titre, la réflexion pour les futures habitations rue du Cornet s'inspire des morphologies urbaines de la résidence des Jardinets et de son lien à l'eau.



L'EAU, COMME FIL CONDUCTEUR

LES DÉCLINAISONS POSSIBLES

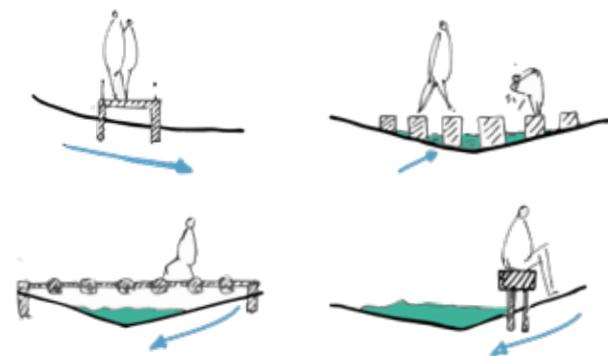
La prise en compte des enjeux :

Les propositions liées à l'eau sont déclinées suivant les typologies des secteurs (verger, habitations, parking, prairies, potage).

Elles sont également déclinées à plusieurs échelles : du bassin versant de le Melde, au ruissellement de l'eau sur les toitures, aux espaces

ludiques avec l'eau comme élément de jeu, jusqu'aux détails du pavage et ces joints enherbés permettant l'infiltration de l'eau pluviale.

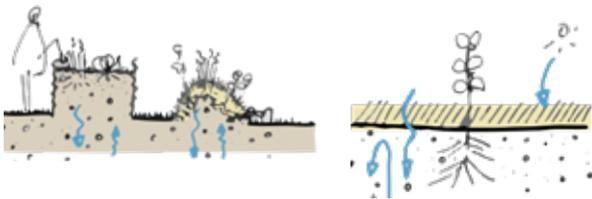
QUELQUES EXEMPLES :



1 Exemple de cheminement dans un espace inondable

Il est suggéré de créer des sentiers de sensibilisation aux milieux humides et à la biodiversité. Des pontons de bois pourraient être créés le long de la ripisylve.

- ▶ Permettre la continuité de l'eau
- ▶ Jouer avec le niveau de l'eau
- ▶ Sensibiliser aux enjeux de l'eau



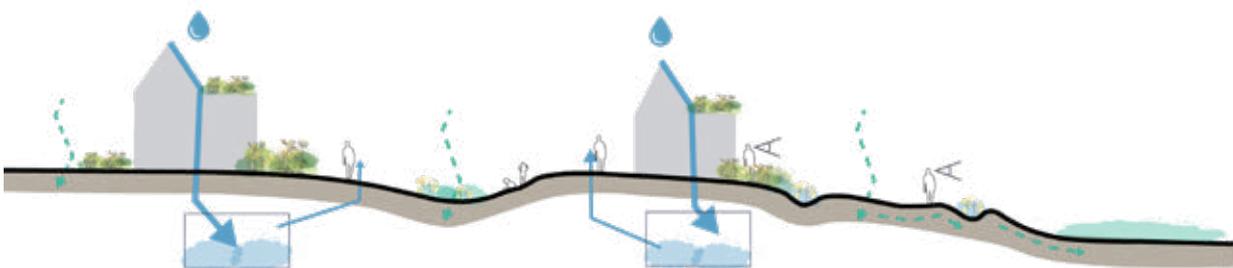
2 Exemple pour limiter l'arrosage au potager

Il est suggéré la mise en place d'un paillage sur les bandes potagères pour éviter l'évapotranspiration, réduire l'arrosage et économiser l'eau.

- ▶ Réduire l'arrosage au potager
- ▶ Économiser l'eau et les frais communaux
- ▶ Penser le design du potager en amont

3 Exemple d'habitations et prise en compte de l'eau

Il est suggéré de penser l'implantation des habitations en fonction de l'eau. Dans l'objectif d'infiltrer, de récupérer l'eau et d'intégrer les habitations.



- ▶ Infiltrer
- ▶ Récupérer
- ▶ Stocker
- ▶ Utiliser
- ▶ Jouer
- ▶ Intégrer
- ▶ Voir
- ▶ Abreuver
- ▶ Alimenter

POUR ALLER PLUS LOIN

- En lien avec le développement d'une approche ludique des espaces publics évoqués sur le plan-guide de Fauquembergues, l'Agence a édité en novembre 2022 un **guide "Développer les aires de jeux"** apportant plusieurs images de référence sur l'aménagement des rues et le design actif.
- Sur la prise en compte de l'eau, qui fait fil conducteur dans le scénario d'aménagement de Wittes, l'Agence prévoit en 2023 la parution d'un **guide "Aménager avec l'eau"**. Ce guide s'inscrit dans la suite du premier guide de cette collection intitulée **"Planifier avec l'eau"**.
- La démarche évoquée de Territoire Engagé pour l'Eau fait notamment suite au **séminaire " Vivre et penser l'eau dans les territoires"** de mars 2021, dont la synthèse des échanges a également fait l'objet d'une publication.
- Sur le développement des espaces publics intergénérationnels, souligné dans le plan-guide de Wittes, l'Agence a développé l'exemple cité de la Résidence des Jardinets à Eperlecques dans le **guide "Bien vieillir en Pays de Saint-Omer"**, paru en novembre 2022, parmi d'autres exemples de projets intégrant cette dimension intergénérationnelle.
- La restauration de l'**Eglise Saint-Nicolas d'Ecques** évoquée dans les éléments de contexte du plan-guide de la commune fût l'occasion de mettre en avant son histoire et ses secrets à travers un nouvel opus de la **collection "Focus" du Pays d'art et d'histoire** paru en juillet 2022.

Toutes ces publications sont téléchargeables sur notre site internet et consultables à l'Agence.

Illustration de couverture : ©AUD

L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en matière d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer.

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.



Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre - CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX

TÉL : 03.21.38.01.62
WWW.AUD-STOMER.FR
f AUD-StOmer

PARTENAIRES

